



REININGUE

D'azur au fer à cheval d'or, les huit trous de clous ajourés du champ, le buste-reliquaire de saint Romain d'argent auréolé d'or alézé en pointe.

Création d'armoiries en 1979. Le fer à cheval était déjà auparavant l'emblème de Reiningue. L'église est dédiée à saint Romain (*Romanus* en latin) dont elle conserve des reliques dans un précieux buste-reliquaire du XV^e siècle. Le village qui apparaît vers le milieu du XII^e siècle sous la dénomination « Reinnungen » a appartenu aux comtes de Ferrette jusqu'en 1324 puis aux Habsbourg jusqu'aux traités de Westphalie et enfin, de 1659 à la Révolution, aux ducs de Mazarin.

La commune est titulaire des croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 2 février 1923, p. 1105) et 1939-1945 (Décision n° 79 du 11 novembre 1948).

SOURCE : Enquête de 1859.